

## BARRAGE DE SEREDJI (COMMUNE DE SANDARE )

## Analyse des dommages subis par l'ouvrage suite aux grandes crues et des difficultés rencontrées

	Historique	Difficultés – Points de vigilance
Genèse	Les premières études ont débuté en juillet 1996 avec Séné Conseil. Elles sont reprises en 1999 par SAED dans le cadre du PAPVD	Le débit de projet est évalué d'après des abaques, avec une précision inconnue pour chaque site de barrage.  Autre difficulté : l'ouvrage est long, il y a un risque de passer à côté d'un aléa géotechnique car on ne peut pas faire un sondage tous les mètres.
Construction	Les travaux sont réalisés en avril – mai 1999 avec le GRDR comme maître d'œuvre. Financement : MAE - TransAide Draveil - Migrants.	Il est impératif d'éviter la saison des pluies pour réaliser ce type de travaux.
Résultats	L'aménagement du bas fond est cité comme référence pour les autres villages : - sécurité alimentaire et approvisionnement d'autres villages et marchés locaux - répartition des surfaces entre toutes les UPA mise en exploitation de terres, jusqu'alors abandonnées - recharge de la nappe phréatique et retour des poissons - diminution de l'exode rural - augmentation du nombre de saisonniers venus d'autres zones	Dans le Sahel, le débit de projet pour lequel les microbarrages sont dimensionnés est le débit de la crue décennale (débit qui, chaque année, a une chance sur dix de survenir). C'est un choix d'ordre économique.  Pour une crue plus forte, le barrage peut être endommagé, voire ruiné. La valeur de 10 ans est statistique: une telle crue peut survenir 3 ans après la construction du barrage, 15 ans ou 30 ans plus tard. La durée de vie de l'ouvrage est donc aléatoire (comme le sont les crues).  Une caisse de prévoyance est à créer par les utilisateurs pour pouvoir faire des réparations ultérieures, et assurer la maintenance de l'ouvrage.
Les destructions des crues	Premiers dégâts avec la crue de 2004 (5 ans après la construction du barrage) Solution provisoire proposée par Kared pour faire face à l'urgence : consolider avec des sacs de sable et des gabions.  2 nouvelles fortes crues en 2007 : dégâts importants sur le contrefort du déversoir et bajoyer droit emporté sur 20 m Coût des réparations estimé à ±40 000€ (devis Biced) Une première réparation est estimée à 9 305 € pour tenir jusqu'aux pluies de 2008.	Travaux jamais engagés, en l'absence de caisse de prévoyance et de mutualisation entre les villages bénéficiaires de l'ouvrage.

	En attendant, 3000 sacs de sable (payés par les villageois et les migrants) sont disposés pour consolider provisoirement le barrage.  Le nombre d'UPA exploitées est en baisse (une vingtaine en 2009 contre 67 avant les crues), perte de 50 % des récoltes	Les travaux sont reportés d'avril 2009 à novembre 2009 et non réalisés en janvier 2010, malgré des financements de TAD et l'engagement du village
	En 2010, les écoulements font effondrer le mur intermédiaire entre l'ouvrage et la nouvelle réparation et enlever la terre sur une profondeur de 2 mètres.	Rien n'est fait pour se préparer à l'hivernage de 2011
	<ul> <li>2011 : étude Kared sur la réhabilitation du barrage : proposition de construction d'un nouveau bajoyer en amont de l'existant.</li> <li>B. Corbel préconise de faire des sondages de terrain avant de s'engager dans un projet de reconstruction</li> </ul>	
Le projet de réhabilitation	- 2012, constat de la nécessité de procéder à une étude approfondie préalable à la réhabilitation de l'ouvrage de Seridji : B. Corbel rédige les Termes De Référence des études	Avant de faire l'étude de la restauration du barrage, il faut analyser les raisons des dégâts sur le précédent (pour en tirer des enseignements pour le nouveau barrage qui est édifié sur le même site ou sur un site tout proche).
	<ul> <li>Mars 2013: Une demande de subvention auprès du Codev est déposée</li> <li>Février 2013: première proposition de BICED; après examen par B.</li> <li>Corbel, une nouvelle version, parvient en septembre 2013.</li> <li>Septembre 2013: décision par TAD de lancer l'étude diagnostic (tranche ferme) avec financement</li> <li>Janvier 2014: versement de TAD à Biced de 1 964 €, correspondant au montant de la tranche ferme d'étude.</li> </ul>	
	- 2016 : réalisation des travaux par la coopération belge	Pas d'étude en retour. Travaux de sondages et étude probablement jamais réalisés. Depuis , TAD est en Contentieux avec Biced /TA

G. Soudrie /B. Corbel mai 2016